

Concours Aide Technique de Laboratoire

Posté par: formations-concours

Publiée le : 7/8/2008 19:00:46

Missions : Un aide technique de laboratoire collabore sous la responsabilité du chef de laboratoire, professeur d'une discipline scientifique des établissements publics locaux d'enseignement, à la préparation des cours et travaux pratiques, principalement dans les établissements possédant des classes spécialisées (lycées techniques, lycées professionnels d'enseignement général et technique, lycées professionnels préparant à certains C.A.P. ou B.E.P.).

Il peut assister les professeurs lors des séances de travaux pratiques.

Il exerce ses fonctions, notamment auprès des professeurs de sciences naturelles, physique et chimie, électrotechnique et électronique, biochimie et microbiologie.

CONDITIONS

D'inscription

Suppression de la limite d'accès pour l'accès au concours de la fonction publique (sauf cas particuliers). L'entrée en vigueur est le 1er novembre 2005 (ordonnance n°2005-901 du 02 août 2005 - loi n°2005-843 du 26 juillet 2005 - décret n°2005-902 du 02 août 2005) ; être titulaire d'un brevet d'études professionnelles ou d'un diplôme de niveau supérieur. **L'attention des candidats est attirée sur le caractère spécialisé des épreuves :**

Épreuve d'admissibilité et épreuves pratiques en laboratoire. **Epreuves :** Les épreuves sont identiques pour le concours externe et pour le concours interne.

Dans chaque spécialité, les concours comprennent une épreuve d'admissibilité et une deux épreuves d'admission.

Épreuve

Admissibilité

Durée

Coef.

Cette preuve est une preuve de scientifique et est spécifique à chacune des caractére spécialités.
A - Biologie-géologie
B - Sciences physiques et industrielles
C - Biotechnologie (biochimie et microbiologie)

2 h

1

Preuves d'admission*

Durée:

Coef.

Spécialité: A - Biologie - Géologie

Preuve n°1 : Preuve pratique

de biologie-géologie.

3 h

3

portant, au choix
Â Â 1. Biologie-géologie
Â Â 2. Géologie

Ã‰preuve n°2 : Ã‰preuve pratique

du candidat, sur l'une des options suivantes :

3 h

2

Spécialités:

B - Sciences physiques et industrielles

de physique et de chimie.

Ã‰preuve n°1 : Ã‰preuve pratique

de chimie.

2 h

3

portant, au choix
Â Â 1.

Chimie

Ã‰preuve

n°2 : Ã‰preuve pratique

du candidat, sur l'une des options suivantes :

Â Â Â 2. Physique

Â Â Â 3. Électrotechnique / Electronique

Â Â Â 4. Fabrications mécaniques

4

h

2

Spécificités :

C - Biotechnologie (biochimie et microbiologie)

de techniques

biologiques

Ã‰preuve

n°1 : Ã‰preuve pratique

3

h

3

portant, au choix

Ã‰preuve du candidat, sur l'une des options suivantes :

Â Â Â 1. Biochimie

Â Â Â 2. Microbiologie

3

h

2

*Au cours de chacune

de ces preuves d'admission, le jury peut interroger
manière dont il conduit celle-ci.

oralement le candidat sur la